

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Présents :

Pour les écoles :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, directrice de l'école élémentaire

Nicolas PRINTEMPS, directeur de l'école maternelle

Enseignants de l'école maternelle : Valentine AUDIGUET, Aline BLAISE, Nadège COYNEL, Aurélie FORTIN, Céline LACOUX, Alice LECOMTE

Enseignants de l'école élémentaire : Stéphanie ALLEAUME, Bruno CLISSON, Julie DOYEN, Florence FONTANILLAS, Claire GABORIAU, Marine NASSAR, Marie-Noëlle PASQUIER, Saïda PAUSÉ

Pour la mairie :

Rose-Marie NIETO, élue à la mairie de Niort

Sébastien REGNIER, référent périscolaire par intérim

Wilhelm ROCHETEAU, coordonnateur périscolaire

Pour les parents d'élèves :

Maternelle : Grégory BERTHELOT, Laurent CARON, Xavier BERNARD, Alexandre AUVERGNE, Elodie AUGER,

Elémentaire : Géraldine PELLE, Céline PILLET, Céline SOUCHELEAU, Julien MENIGOZ, Jérôme VICLIN, Adeline GRUGET, Annabelle FAUCONNIER, Elodie DEFAUD, David CHASTANET

Absents :

Pour les écoles :

Absente excusée : Mathilde VINA

Pour l'inspection :

Absente excusée : Guylaine BIGOT, IEN de la circonscription de Niort

Aucun DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) n'est nommé cette année sur l'école.

Pour la mairie :

Absente excusée : Aline DI MEGLIO, élue à la mairie de Niort

Pour les parents d'élèves :

Absents excusés maternelle : Olivier FONSECA, Debora RIVIERE, Florent PASQUIER

Absents excusés élémentaire : Quentin BERTHIAS

➤ **Rappel du fonctionnement des conseils d'école**

Les deux conseils d'école (maternelle et élémentaire) votent à l'unanimité le fait de fusionner leurs réunions pour les trois conseils d'école de l'année scolaire.

Les prochains conseils d'école se tiendront les mardi 12 mars et lundi 17 juin 2024 à 18h.

➤ **Intervention de Wilhelm ROCHETEAU et Sébastien REGNIER pour le périscolaire :**

Sébastien REGNIER (déjà animateur l'année scolaire dernière) prend la suite du poste de référent périscolaire en remplacement d'Angélique DROUARD, pour assurer une continuité sur les temps périscolaires (formation BAFD en cours). L'équipe d'animateurs reste la même que les années précédentes (Yasmine ARBIA ZOURGUIA, Aglaé MEITE et Cécile DEJARDIN) ; un changement d'agent polyvalent est à compter (Béatrice ROCHE, Laurence VILLAIN, Thérèse MELIN restent, Nathalie KELLOUF remplace Linda COLLET partie sur une autre école).

Les projets d'animation mis en œuvre cette année s'inscriront également dans la continuité des années scolaires précédentes. Le projet d'animation de l'école, déclinaison du projet de la ville, sera communiqué à l'ensemble des familles au mois de novembre via l'application « éducartable ».

Pour la maternelle, les temps périscolaires sont pris en charge par les ATSEM pour assurer une continuité rassurante sur le temps de l'enfant. Des animations « à la carte » sont proposées de 16h15 à 17h15 les mardis et vendredis par Yasmine ARBIA ZOURGUIA.

Le service périscolaire de l'école peut être contacté directement par téléphone au 07 61 25 52 93.

➤ **Modalité de vote aux élections des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :**

Cette année encore, les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont tenues uniquement par correspondance (décision votée lors du premier et troisième conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022). Cette année, le taux de participation s'élève 43,30 % contre 36,36 % pour la maternelle et à 55,40 % contre 58,54 % pour l'école élémentaire.

La question du vote par correspondance est reposée pour l'année prochaine. Le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour la reconduction d'un vote uniquement par correspondance.

➤ **Règlement intérieur de l'école : lecture, modifications à apporter, vote.**

Les règlements intérieurs sont présentés aux membres du conseil :

- Aucun changement n'est apporté pour l'école maternelle.

- Modifications pour l'école élémentaire concernant la mise en avant des éléments spécifiques à l'école au début du règlement.

Le conseil d'école vote à l'unanimité les deux règlements intérieurs.

➤ **Mouvement du personnel, effectifs et structure des classes :**

1) en maternelle

Mouvement du personnel enseignant :

- Départ de Claire BOURGERETTE, remplacée par Aurélie FORTIN (PEMF)
- Départ de Kathia JOUAUX, remplacée par Valentine AUDIGUET
- Arrivée d'Alice LECOMTE sur l'ouverture de classe
- Arrivée de Mathilde VINA, complément de maître formateur d'Auréliie FORTIN
- Changement de quotité de décharge pour Céline LACOUX : passage à 50% (mi-temps à l'INSPE)

Autre mouvement du personnel :

- Arrivée d'Angélique GUILLEUX, ATSEM, sur l'ouverture de classe

Effectifs et répartition :

124 élèves sont actuellement inscrits à l'école (contre 110 l'année dernière), avec la répartition par niveau qui suit :

- TPS : 6 élèves
- PS : 40 élèves
- MS : 43 élèves
- GS : 33 élèves

Au regard des effectifs constatés lors du comptage de rentrée, les services de la DSDEN (inspection) ont décidé l'ouverture d'une cinquième classe (effective le lundi 11 septembre).

Les classes sont donc composées ainsi :

- classe de TPS-PS : 6+20 (26) → Céline LACOUX et Aline BLAISE ; ATSEM : Aurélie FAUVETTE
- classe de PS-MS 1 : 11+14 (25) → Alice LECOMTE ; ATSEM : Angélique GUILLEUX
- classe de PS-MS 2 : 10+15 (25) → Aurélie FORTIN et Mathilde VINA ; ATSEM : Cécile ROUSSELOT
- classe de MS-GS 1 : 8+16 (24) → Valentine AUDIGUET ; ATSEM : Karine MALICOT
- classe de MS-GS 2 : 7+17 (24) → Nadège COYNEL et Aline BLAISE ; ATSEM : Céline BERTHAUD

Spécificité de l'école maternelle des Brizeaux :

L'école maternelle des Brizeaux est une école d'application. Les enseignants sont donc tous à temps partagé sur une classe. Les enseignants PEMF assurent des missions de formation des enseignants débutants ou en poste. Ils sont déchargés de leur temps de classe pour accompagner des enseignants ou donner des cours à l'INSPE. Ils peuvent aussi accueillir des enseignants et des professeurs de l'INSPE dans leur classe. Les jours de décharge peuvent être amenés à changer en fonction des besoins de l'inspection ou de l'INSPE. Il se peut aussi que les enseignants soient absents et remplacés (remplacement assuré par une autre personne que le complément).

Les jours de décharge des Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF) :

Décharges PEMF assurées par Aline BLAISE		
Lundi	Céline	Céline
Mardi	Céline	Céline
Mercredi	Céline (1/2)	
Jeudi		Nadège
Vendredi	Nadège	Nadège

Décharges PEMF assurées par Mathilde VINA		
Lundi	Aurélie	Aurélie
Mardi	Aurélie	
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

2) en élémentaire :

Mouvement du personnel :

- Départs : Claude BONNIN, Amélie BIRONNEAU, Sabrina DUARTE
- Arrivées : Claire GABORIAU, Julie DOYEN, Marine NASSAR

Effectifs et répartition :

➤ 194 élèves sont actuellement inscrits à l'école élémentaire, soit la répartition par classe qui suit :

CPA Stéphanie ALLEAUME	CPB Marie-Noëlle PASQUIER	CE1 Claire GABORIAU	CE1-CE2 Florence FONTANILLAS	CE2-CM1 Julie DOYEN	CM1 Bruno CLISSON et Audrey LEBOEUF	CM1-CM2 Saïda PAUSE	CM2 Stéphanie ROTTIER- AUCLAIR et Marine NASSAR	TOTAL
21	21	25	9 + 16 = 25	18 + 7 = 25	26	15 + 11 = 26	25	194

➤ **Sécurité (Vigipirate, incendie, PPMS) :**

Le plan Vigipirate est renforcé. Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte (personnel municipal) ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

L'école met en place trois exercices incendie dans l'année scolaire pour apprendre aux élèves à évacuer les locaux dans le calme. Un des exercices de la maternelle aura lieu sur le temps de sieste.

L'école met en place des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) :

- pour faire face à des événements majeurs (risque chimique, tempête, inondation, séisme...)
- pour les menaces d'intrusion/attentat.

Durant l'année scolaire, chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser trois exercices de sécurité (risques majeurs et "attentat intrusion"). Un travail spécifique autour des PPMS est en cours avec la ville pour travailler la question de la prise de décision et celle du signal d'alerte. L'école sera associée à cette commission pour expérimenter le nouveau dispositif.

➤ **Projet d'école :**

L'année scolaire passée, les écoles maternelle et élémentaire ont participé au dispositif d'évaluation d'école. A l'issue de ce protocole, un [document synthétisant les conclusions finales de l'évaluation d'école](#) a été rédigé, il va nourrir le projet d'école pour les cinq années à venir, et qui sera rédigé prochainement (présentation lors d'un prochain conseil d'école).

➤ **Projet « Notre école, faisons-la ensemble » :**

Au regard du diagnostic réalisé lors de l'« évaluation d'école » du groupe scolaire les Brizeaux, il apparaît important de mettre en place une action spécifique liée à l'enseignement de la résolution de problèmes en mathématiques chez les élèves de la PS au CM2. Cette action, intitulée « les maths, ce n'est plus un problème ! », s'inscrira dans le futur projet d'école du groupe scolaire, et permettra d'harmoniser la pratique de la résolution de problèmes dans toutes les classes des deux écoles. Cette action nécessite des moyens, l'école a sollicité le fond d'innovation pédagogique pour l'achat de matériel pédagogique commun à l'ensemble des classes du groupe scolaire, l'achat d'écrans numériques interactifs pour les 5 classes de maternelle, l'achat de tablettes pour les 13 classes de l'école. Ce projet vient d'être déposé, l'école est encore en attente d'un devis pour que la commission puisse statuer sur son financement.

➤ **Actions de parentalité en lien avec le futur projet d'école :**

L'école souhaite continuer à développer les actions de parentalité pour faire du lien avec les familles et renforcer la co-éducation. Pour cela, elle met en place deux actions, en partenariat avec le CSC grand nord, les services de l'éducation nationale, la CAF, l'APE et la ville :

- Un « café des parents » qui a lieu sur le temps d'accueil le matin de 8h35 à 9h30, une fois par mois. L'idée de ce temps est de permettre aux parents d'échanger et de s'exprimer librement sur des sujets qu'ils choisissent. Ce temps est co-animé par la psychologue scolaire de l'école et une animatrice enfance – jeunesse du CSC. Pour les parents d'élèves de l'école maternelle, ce temps se prolonge par une matinée de classe ouverte, pour que les familles puissent partager des moments de classe avec les enseignants et leur enfant et ainsi mieux cerner ce qui se passe en classe, du point de vue des apprentissages et de la socialisation.
- Un « goûter des familles » qui a lieu le soir juste après la classe, où les familles et leur enfant peuvent partager ensemble un temps de goûter, de jeux, de lecture, de présentation de travaux des classes. Le prochain goûter des familles aura lieu le vendredi 1^{er} décembre, de 16h à 18h, avec pour thème « jouer avec son enfant », en partenariat avec la ludothèque.

Un bilan de ces actions de parentalité sera réalisé lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire.

➤ **Travaux :**

1) **En maternelle :**

- Aménagement d'une cinquième classe (achat de mobilier).
- Remplacement de la porte de classe de MS-GS 2 suite aux dégradations de l'année scolaire dernière.
- Réalisation de rangements pour l'école dehors dans le sas d'entrée (côté parc).
- Mise en place du banc de l'amitié dans la cour de l'école.

- Remplacement des huisseries de la classe de GS et pose de volets roulants programmés pour les vacances d'automne.

2) En élémentaire :

- Réfection prévue de la classe de CM1-CM2 par les services de la ville en 2024.

➤ Projets des classes :

1) en maternelle :

Pour la classe de TPS-PS :

- Classe dehors.
- Spectacle au « Moulin du Roc » demandé.
- Projet de sortie à la ferme du marais Poitevin.
- Participation à la grande lessive.

Pour la classe de PS-MS 1 :

- Classe dehors.
- Spectacle au « Moulin du Roc » demandé.
- Projet de sortie à la ferme du marais Poitevin.
- Participation à la grande lessive.
- Participation au « prix des incorruptibles ».

Pour la classe de PS-MS 2 :

- Classe dehors.
- Spectacle au « Moulin du Roc » demandé.
- Projet de sortie à la ferme du marais Poitevin.
- Projet autour des compétences psychosociales avec des étudiantes.
- Participation à la grande lessive.
- Participation au « prix des incorruptibles ».

Pour la classe de MS-GS 1 :

- Classe dehors.
- Spectacle au « Moulin du Roc » demandé.
- Projet de sortie à la ferme du marais Poitevin.
- Participation à la grande lessive.
- Participation au « prix des incorruptibles ».
- Projet d'aménagement d'un « coin nature à l'école » demandé auprès des éco-animateurs de la ville.
- Cycle natation pour les élèves de GS.

Pour la classe de MS-GS 2 :

- Classe dehors.
- Spectacle au « Moulin du Roc » demandé.
- Projet de sortie à la ferme du marais Poitevin.
- Participation à la grande lessive.
- Participation au « prix des incorruptibles ».
- Projet « Tous en chœur ! », en partenariat avec le conservatoire de musique de Niort.
- Participation au rallye « mathématiques » proposé par l'OCCE.
- Inscription aux rituels d'écoute musicale proposés par l'inspection.
- Projet « histoires cousues » pour travailler le langage.
- Cycle natation pour les élèves de GS.

2) en élémentaire :

- EPS

Natation : CPA / CPB / CE1 / CE1-CE2

Rugby : CE2-CM1 / CM1

Patinage : CE2-CM1

Tennis de table : CM1

Kayak-Voile : CM1-CM2 / CM2

- Projets de classes

CM1-CM2 et CM2 : chorale « La tolérance envers les étrangers » / SRAV savoir rouler à vélo (du 6 au 10 novembre) / Sortie Marais Galuchet travail sur La Sèvre / Classe de Mer à Meschers (du 29 avril au 3 mai) / liaison CM-6^{ème}

CPA, CPB, CE1 et CE1-CE2 : danse africaine, spectacle en avril / exposition au Pilon / visite du Donjon / visite du musée d'Agesci

CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1 : chorale

CE2-CM1 et CM1 : visite du Musée d'Histoire naturelle à Bordeaux

CM1 et CM1-CM2 : initiation à l'allemand avec une professeure de collègue

CPA, CPB, CE2-CM1, CM1 : Ecole et cinéma

CM1, CM1, CM1-CM2 et CM2 : en lien avec le programme d'Histoire, visite de la grotte Chauvet en réalité Virtuelle (intervention de VR68)

CPB, CE1, CE1-CE2 et CM2 : assistante américaine

CE1-CE2 : correspondance avec une classe anglaise

CE1 : découverte du Lambon, travail sur le cycle des rivières

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

➤ **Questions diverses :**

- **Posée par l'école élémentaire :**

Qui a fait la demande de nettoyer et d'appliquer une couche de peinture blanche sur les murs de chaque côté du portail principal de l'école ?

La mairie a anticipé la phase 2 du projet artistique pour décorer la cour de l'école. Ce projet questionne l'équipe de l'école élémentaire qui a déjà réalisé la peinture des murets. Le futur projet questionne quant à la hauteur des murs. Sera-t-il porté par l'équipe du périscolaire ?

- **Concernant la mairie :**

Une action est-elle pour les années à venir pour lutter contre l'invasion de moustiques au sein du parc et de l'école des Brizeaux ?

Le problème a touché l'ensemble des habitants de la commune, un traitement a eu lieu autour de la gare en raison d'un cas de Dengue signalé. Ce traitement très agressif et temporaire n'est pas souhaité en proximité des écoles. Les conseils de quartier vont être mobilisés pour sensibiliser les habitants aux bons réflexes pour limiter la propagation des moustiques tigres.

Certains parents questionnent l'achat de machines à installer en proximité des écoles. Cette question n'a pas encore été soulevée en conseil municipal, un tel achat n'est donc pas envisagé.

Le préau de la cour de l'élémentaire n'est plus étanche, l'eau s'infiltre et détériore le plafond, des travaux sont-ils prévus afin de permettre aux élèves de rester au sec ?

Des travaux sont en cours pour régler la situation.

Quand sont planifiés les travaux concernant le déplacement du portail de l'élémentaire en haut des marches ?

Aucune date n'a été annoncée pour le moment.

Suite au renforcement du plan Vigipirate, notre fête de Noël dans son format avec le partenariat du conseil de quartier pourra-t-elle avoir lieu ?

Pour le moment, les préparations des festivités pour les fêtes de fin d'année sont maintenues au niveau de la ville et des quartiers. C'est la préfecture qui décidera au cas par cas, au regard du contexte, d'une éventuelle annulation. Si la fête de Noël est maintenue, il sera toutefois nécessaire d'adapter les conditions d'accès et de rassemblement aux nouvelles contraintes Vigipirate.

Le garage/local APE n'étant plus soumis à destruction suite à l'abandon du projet d'ascenseur, est-il possible de réparer la membrane d'étanchéité pour garantir la pérennité du matériel stocké ? L'installation d'une double porte pour l'accès à ce local serait nécessaire, est-ce envisageable ?

Il n'est pas sûr que le garage/local APE reste en l'état. Mme NIETO doit à nouveau évoquer cette question avec les services en charge des futurs travaux.

Un lieu de stockage existe sous la cantine, pouvons-nous y stocker du matériel utilisé une fois l'année kermesse, fête de Noël ? Pouvons-nous récupérer du rayonnage inutilisé dans ce lieu pour notre garage/local APE ?

Il n'est pas possible de stocker du matériel sous la cantine. Mme NIETO va questionner l'utilisation du rayonnage pour le local APE.

- Concernant le périscolaire :

Comment voulez-vous que nous nous organisions pour permettre aux enfants du périscolaire de participer à la fête de Noël ?

La question pourra être évoquée directement avec le périscolaire quand l'organisation et les contraintes liées au plan Vigipirate seront connues.

- Concernant les écoles :

Pouvez-vous confectionner des objets pour la fête de Noël ? Si oui pour faciliter la vente serait-il possible d'avoir un tarif unique des objets au moins au sein des écoles et de ne pas faire de prévente ? Nous pouvons évidemment discuter de la répartition de l'argent de cette vente entre OCCE et APE, sachant que la finalité est la même entre nos deux associations. Une aide des enseignants sur la tenue du stand au moins sur le rush de 16h-17h30 serait un vrai plus.

Les enseignants des deux écoles sont d'accord pour confectionner à nouveau des objets pour le marché de Noël. Pour ce qui est de la question des tarifs, les enseignants entendent la difficulté que cela peut engendrer et s'engagent à en parler en conseil des maîtres pour essayer de simplifier les choses. Pour la question du rush de 16h à 17h30, les enseignants de la maternelle et de l'élémentaire proposent une aide sur les stands (vente ou buvette).

Signature secrétaire de séance

Marine NASSAR



Signature des directeurs :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR

Nicolas PRINTEMPS

